

# Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

07/09/2023

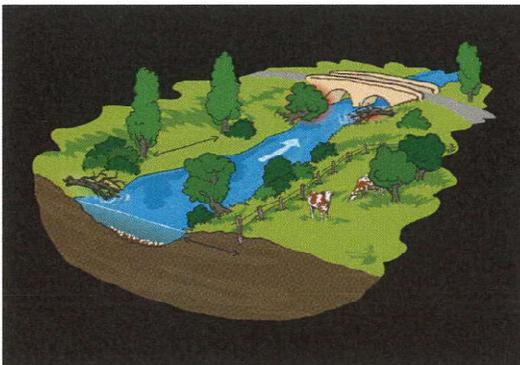


## DIG « ripisylve et atterrissements »

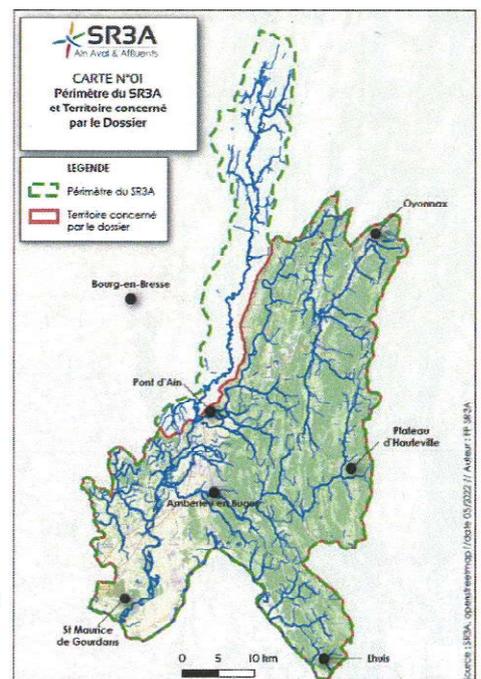
Déclaration d'Intérêt Général :

- indispensable pour intervenir sur du foncier privé (accès, dépenses) ;
- harmonisation à l'échelle du territoire (116 communes ;  $\pm$  1 000 km de cours d'eau).

Une procédure :



pour réaliser des travaux d'entretien, dans le cadre de l'intérêt général, de la végétation de berges et des atterrissements enjeux inondation, biodiversité, transit sédimentaire,...) ;  
qui ne remet pas en cause les devoirs d'entretien des propriétaires riverains ; les pouvoirs de police du maire.



## DIG « ripisylve et atterrissements ». Petits affluents de la rivière d'Ain.

- Suivi estival 2023 (Nantay, Cozance, Toison,... ).
- Des interventions réalisées sur le Nantay (Ambronay) et le Gardon (Mollon).

Avant - Après

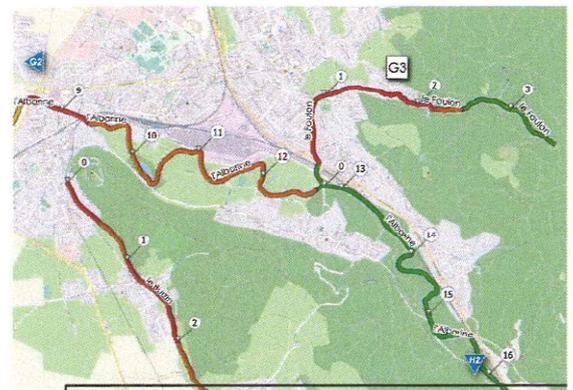


## DIG « ripisylve et atterrissements ». Albarine.

- Suivi estival 2023 (Albarine aval et traversées urbaines ; Câline ; Gardon ; Brévon,...).
- Des interventions réalisées (Buizin, Câline) et à venir (Albarine aval ; Câline).

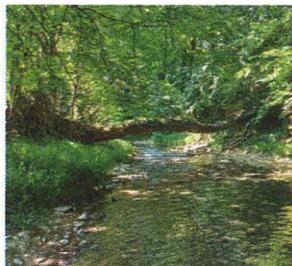


Retrait d'arbres versé dans la Caline à Saint-Rambert en Bugey



## DIG « ripisylve et atterrissements ». Affluents du Rhône.

- Deux tronçons identifiés comme prioritaires.
- Suivi estival 2023.

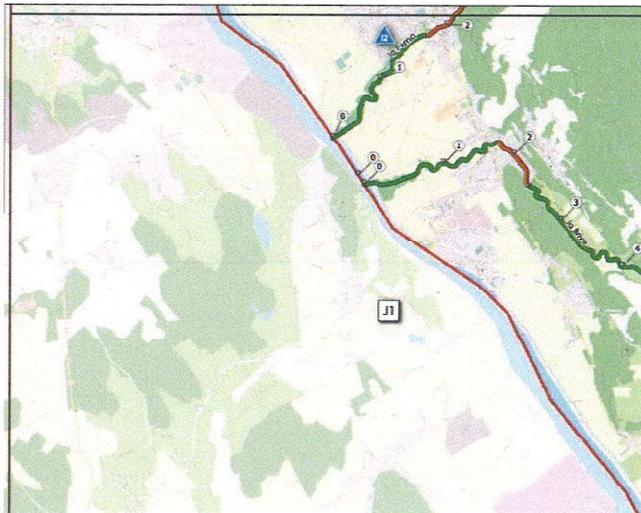


**CARTE J1**  
 Montagnieu - Brivaz  
 Pernaz

**LEGENDE**

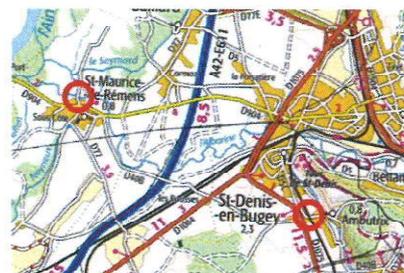
- 1 - Secteur très prioritaire** ... au riveau ou en amont direct de zones à enjeu très importantes ou très vulnérables aux inondations
- 2 - Secteur prioritaire** ... au riveau ou en amont direct de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 3 - Secteur peu prioritaire** ... éloigné de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 4 - Secteur non prioritaire** ... ou l'absence d'enjeux en aval ou d'aggravation du risque d'inondation de zones à enjeu vulnérables

Point kilométrique  
 Distance à la confluence



## Risque inondation et gestion sédimentaire : Albarine à St-Maurice-de-Rémens ; Buizin à Ambutrix.

### ST-MAURICE-DE-REMENS



### AMBUTRIX

Avant intervention



Après intervention



# Etude « Espace de Bon Fonctionnement » de l'Albarine

Une étude pour définir l'espace nécessaire qu'il conviendrait de laisser aux milieux aquatiques pour leur bon fonctionnement (*services rendus à la population*) :

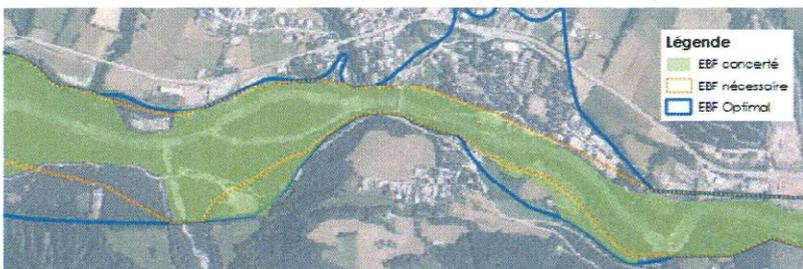
- un espace théorique – optimal ;
- un espace concerté (prise en compte des enjeux socio-économiques).

## 3 objectifs visés :

- permettre une démarche concertée ; aboutir à un projet commun conciliant milieux aquatiques et aménagement du territoire ;
- établir un plan de gestion à l'échelle du bassin versant ;
- articuler cette démarche avec les autres projets structurants du SR3A (PAPI, étude d'adaptation au changement climatique, ...).

# Etude « Espace de Bon Fonctionnement » de l'Albarine

- un espace théorique – optimal ;
- un espace concerté (prise en compte des enjeux socio-économiques).



Une étude EBF aboutit à des zonages.



# Etude « Espace de Bon Fonctionnement » de l'Albarine

Concerter, recueillir les attentes – connaissances locales :

- organisation d'ateliers de concertation (amont – aval) ;
- des questionnaires envoyés aux communes du bassin versant.



Actuellement : étape 1 en cours (état des lieux ; diagnostic).



## Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

- Des milieux fragiles, fortement impactés ces dernières décennies (drainage, urbanisation, plantations,...).
- Des milieux qui peuvent rendre de nombreux services...  
... encore faut-il qu'ils soient en bon état.

Préserver et/ou restaurer les milieux humides est un objectif fort du SR3A.



# Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

- Env. 800 zones humides dans le périmètre SR3A (5 % du territoire).
- Des milieux diversifiés : milieux alluviaux (rivière d'Ain, ancien méandre du Rhône), des étangs, des marais, des têtes de bassin versant (source),...



Une hiérarchisation est alors nécessaire :

- pour définir des priorités ;
- pour planifier les interventions du SR3A.

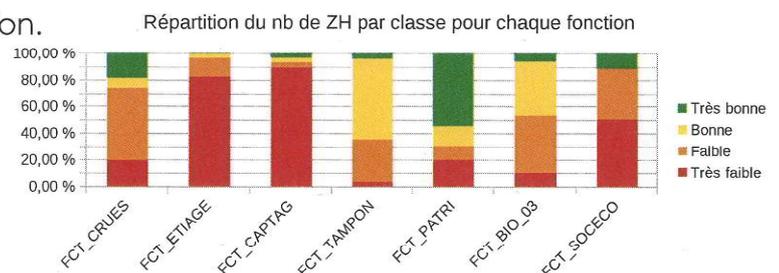
# Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Une hiérarchisation qui s'appuie sur des « thématiques principales », elles-mêmes déclinées en indicateurs :

4 thématiques :

- les fonctions (le rôle) de la zone humide ;
- les atteintes (impacts) observés ;
- les menaces ;
- la faisabilité de gestion – restauration.

Ci-contre : les fonctions (régulation hydraulique ; épuration ; écologique ; socio-économique.



## Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Courant 2022 :

- Réalisation d'inventaires naturalistes sur les zones humides du plateau de l'Albarine :
  - cartographie des habitats naturels (Brénod) ;
  - suivis ornithologiques et odonates (étang des Loups – Champdor-Corcelles - Brénod) ;
- Entretien – fauche : marais des Léchères (Ambérieu)



Cartographie des habitats naturels – secteur de Brénod



## Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Bois humide de Fangoux (Ambérieu-en-Bugey ; Douvres). ± 24 ha.

- site prioritaire 2023 ;
- connaître (inventaires naturalistes ; étude hydrologique).



# Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Milieux humides « résurgences plaine de l'Ain » (61 ha. Lagnieu – Saint-Vulbas) :

- site prioritaire 2023 ;
- connaître (inventaires naturalistes en cours).

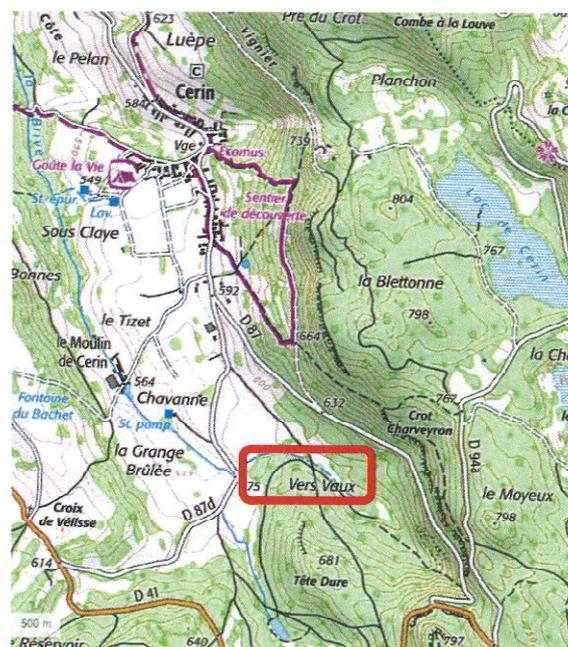


## Milieux à restaurer (projet)

Zone humide de Vers Vaux + amont de la Brive (Marchamp) :

- réalisation d'une étude faisabilité (en interne) ;
- Trois axes principaux :
  - Connaître ;
  - Faire connaître (porté à connaissance) ;
  - Préserver/restaurer (proposition d'actions).

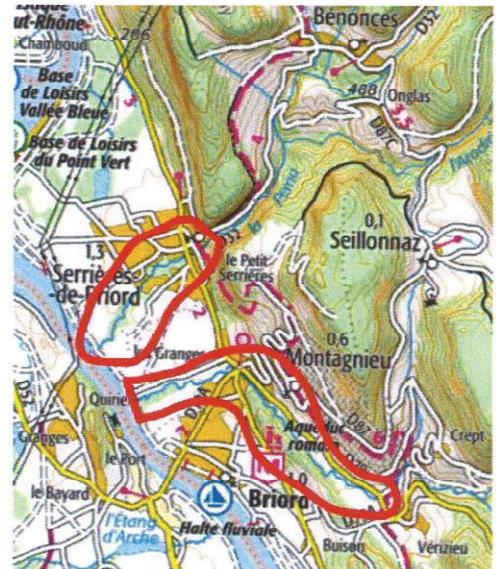
**Objectif principal : réduire l'effet de drainage pour une meilleure alimentation en eau du site.**



## Milieus à restaurer (projet)

La Pernaz et la Brive (aval des secteurs de gorges) :

- réalisation d'une étude faisabilité (en interne) ;
- objectifs principaux :
  - faire un état des lieux des données existantes ; identifier les manques ; les points à mieux connaître ;
  - définir des priorités (géographiques et/ou en termes d'enjeux) ;
  - déclinaison Enjeu – Objectif – Action.
- **Lien étroit avec le plan de gestion des affluents du Rhône.**
- **Une réflexion qui « débute » - nécessité d'associer les acteurs locaux.**
- **Deux secteurs ressortent prioritaires : les confluences avec le Rhône.**

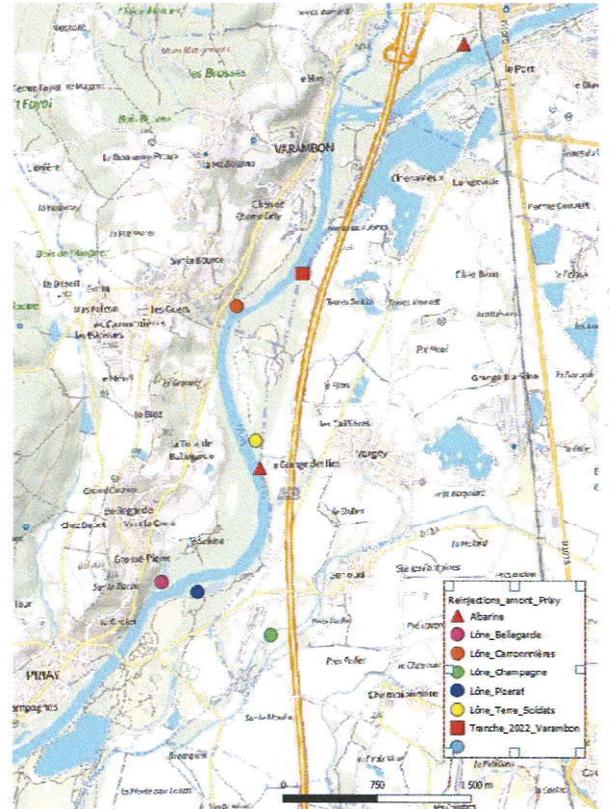


PLAN DE GESTION SÉDIMENTAIRE AIN

## Bref rappel de l'origine et du montage du projet

- Historique des réinjections :
  - 2 sites de réinjection pour les matériaux issus de l'Albarine.
  - Matériaux des lônes réinjectés au droit des sites (hormis Pizerat et Champagne).
- **± 68 350 m<sup>3</sup>** de galets réinjectés dans l'Ain entre 2005 et 2021 (**amont Priay**) :
  - galets issus de restaurations de lônes (56 470 m<sup>3</sup>) ;
  - galets issus de l'Albarine - St-Maurice-de-Rémens (11 880 m<sup>3</sup>).
- Après les lônes, quelles autres sources de recharge ?

Nécessité de chercher des matériaux dans les terrasses alluviales (genèse de l'actuel plan de gestion sédimentaire).



05/09/2023

## Bref rappel de l'origine et du montage du projet

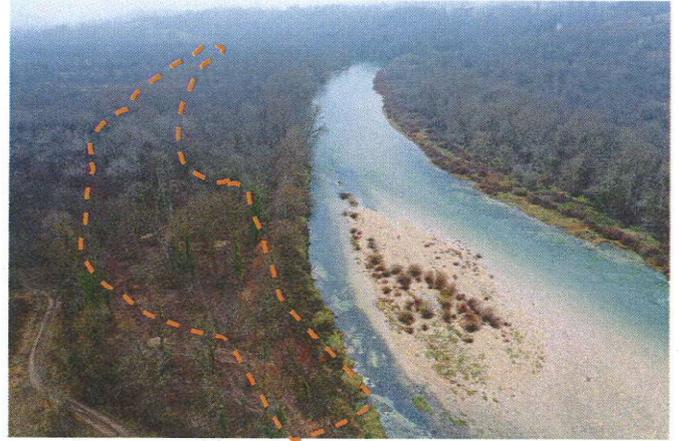
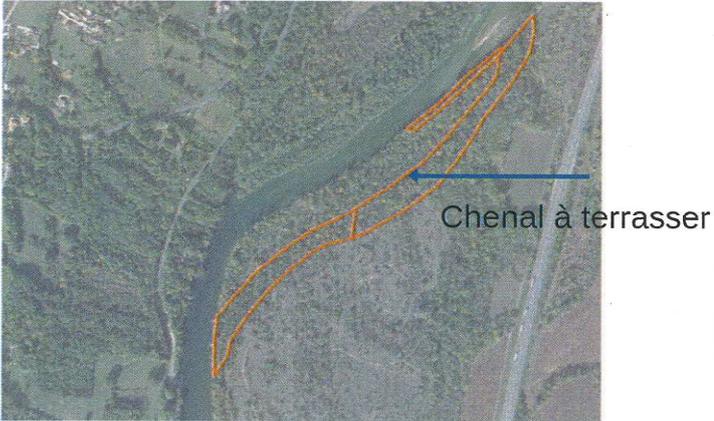
### Dynamique fluviale et SAGE BVA.

- Objectif général décliné en 4 sous-objectifs, dont le suivant :
  - Objectif 4 : **arrêter l'avancée du front de pavage**, en permettant la mobilisation de 10 000 à 15 000 m<sup>3</sup> de sédiments grossiers par an, en priorité sur le secteur de Varambon à Priay.

**C'est cet objectif qui est visé par les travaux de Varambon.**

05/09/2023

## Travaux – tranche 1



- Rappel : l'objectif premier des travaux est de prélever des matériaux grossiers pour les réinjecter dans la rivière.

05/09/2023

21

## Travaux préalables : défrichement



Défrichement autorisé pour 4,5 ha (ainsi qu'un linéaire de ripisylve hors enrochement).

2,8 ha défrichés.  
Maintien de la ripisylve hors enrochement.  
Maintien d'îlots boisés.  
Evacuation de la plupart des tas de bois.



22

## Travaux – tranche 1

- Travaux réalisés en septembre – octobre 2022.
- 3 grandes phases (décapage, prélèvements matériaux grossiers – réinjection, régalinge de la couche de surface).
- Une pêche de sauvetage avant réinjection ; levés topographiques.
- Dérogation obtenue pour la réalisation des travaux (arrêté sécheresse).

05/09/2023

23

## Travaux – tranche 1

- **Étape 1** : dessouchage, décapage – mise en tas de la couche de surface



05/09/2023

## Travaux – tranche 1

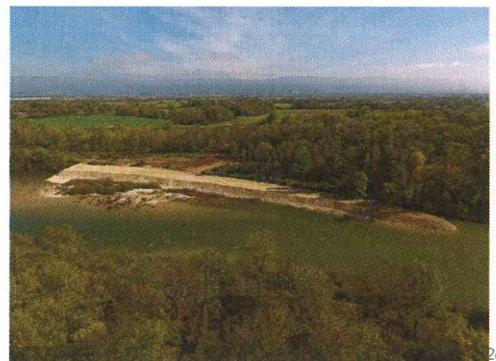
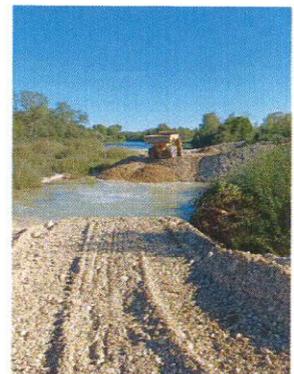
- **Étape 2** : prélèvement des matériaux grossiers et réinjection dans l'Ain



25

## Travaux – tranche 1

- **Étape 2** : prélèvements des matériaux grossiers et réinjection dans l'Ain



05/09/2023

26

## Travaux – tranche 1

- **Étape 3** : réglage de la couche de surface

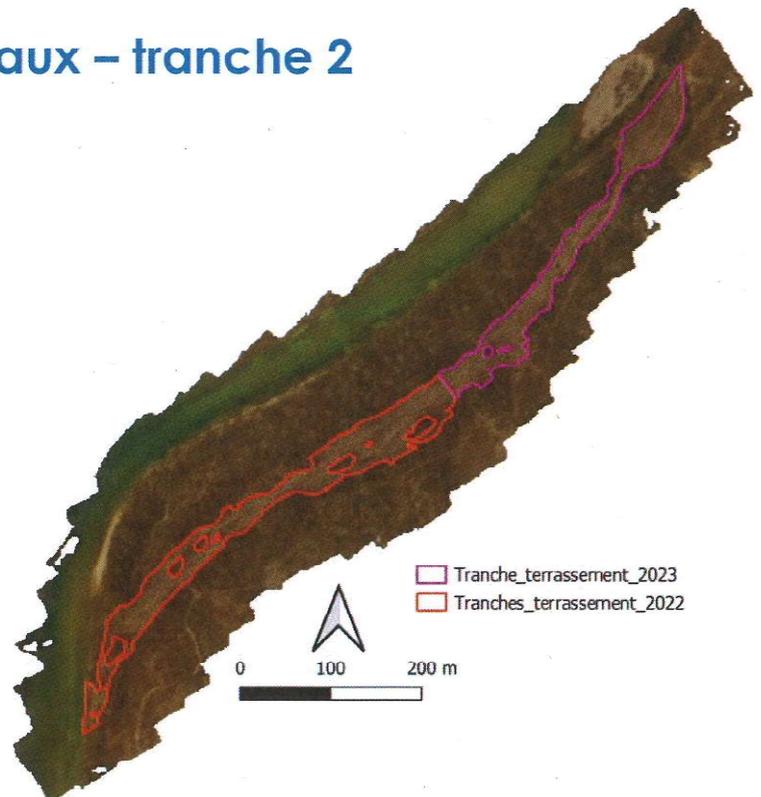


05/09/2023

27

## Travaux – tranche 2

- Terrassement du tronçon amont.
- Surface à terrasser de l'ordre de 12 300 m<sup>2</sup>.
- Probablement moins de matériaux grossiers à prélever.
- Volonté de réinjecter au droit du site.
- Non-intervention sur l'enrochement.



05/09/2023

## Suite du plan de gestion sédimentaire (« travaux de Varambon »)

- L'ensemble des réinjections réalisées depuis 2005 en amont de Priay (y compris tranche 2022) : 84 850 m<sup>3</sup>...  
... alors que le déficit théorique en amont de Priay sur cette période est compris entre 180 000 m<sup>3</sup> et 270 000 m<sup>3</sup> :

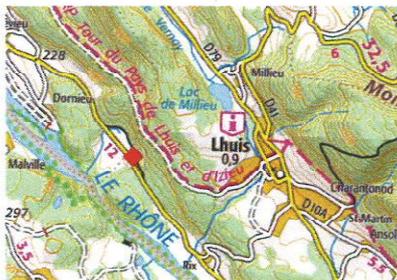
**les apports réalisés depuis 2005 couvrent entre 31 à 47 % du déficit sédimentaire en amont de Priay.**

- La question est posée de la suite à donner à ce plan de gestion sédimentaire – à la réinjection sédimentaire.
- Une réflexion à croiser avec le SAGE, N2000 et le suivi « morphologique » de la basse vallée de l'Ain.

05/09/2023

29

## Nettoyage d'une ancienne décharge (12/04/2023)



Un grand merci aux bénévoles et à la mairie de Lhuis pour leur aide précieuse !



AVANT

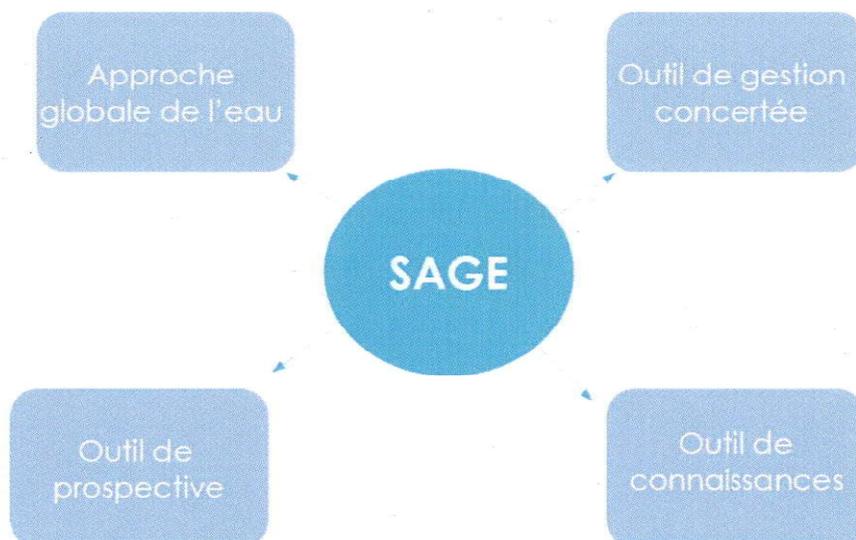
APRES



# Extension du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)



## Enjeux du SAGE



## Extension du SAGE au périmètre SR3A

### SAGE basse vallée de l'Ain



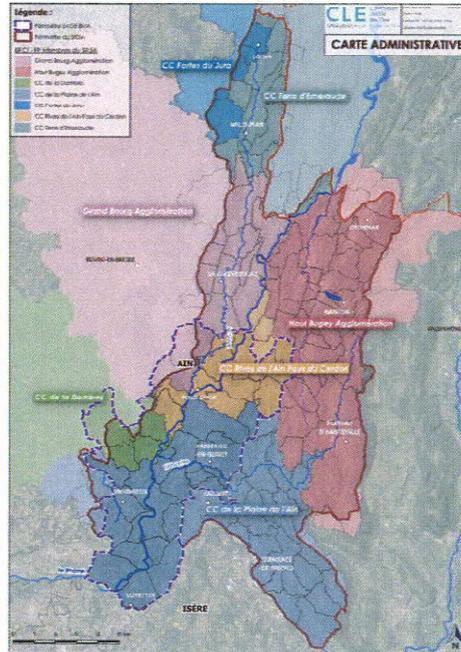
4  
Intercommunalités



40  
communes



602  
km<sup>2</sup> de territoire  
80 000 habitants



### SR3A

Structure porteuse du  
SAGE

7  
Intercommunalités

142  
communes

1700  
Km<sup>2</sup> de territoire

163 000 habitants

## Consultation officielle des collectivités

- Réunions d'information
  - 19 septembre, 18h30 à Torcieu
  - 26 septembre, 18h30 à Nurieux-Volognat





Le chiffre clé de l'étude prospective Ain Aval 2050

Sur le bassin de l'Albarine, il  
y aura

**50 % à 75 %**

de cumuls de neige en moins en fin de  
siècle en fonction des politiques de  
réduction des émissions de gaz à  
effet de serre engagées

(Source : Portail DRIAS - Météo France)